



MERVILLE

ACTUALITES

N° 151
Avril 2009

Bientôt à Merville : **Un crieur public !**

Sans journal, sans téléphone,
sans radio, sans e-mail...

Il vous tiendra au courant



**Les sorties du Service
Enfance Jeunesse**

(en page 5)



La bourse aux vêtements

(en page 3)

Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police 17

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 3081

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 35

Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end

vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94

Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse :

Directeur : Nicolas LAMOUR

• **Centre de Loisirs : 05 34 52 80 33**

- **Enfance :** Virginie REVEL

(merville.enfance@yahoo.fr)

- **Animation Sport :** Marc Soula

(merville.sports_animation@yahoo.fr)

• **Jeunesse**

(Espace Jouvion) : 05-62-13-40-96

Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30

(hors vacances scolaires)

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative

(M^{lle} Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne

(M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 63 74

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Assistant social

• Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO 05 62 27 51 50

Communauté de communes

Services techniques 05 61 82 63 74

Services administratifs 05 61 82 85 55

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Adresse internet :

mairiemerville31@wanadoo.fr

Bulletin municipal :

ccas.mairiemerville31@orange.fr

Edito

Merville fait partie du « Pays Tolosan »

Depuis le début de cette année 2009, la communauté de communes de Save et Garonne (CCSG) et la communauté de communes du canton de Cadours, ont adhéré à la structure de « pays » de Tarn, Girou, Frontonnais.

Cette structure qui regroupe désormais 68 communes se superpose géographiquement au périmètre du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du nord toulousain. Cette démarche apporte à nos collectivités, des nouveaux dispositifs d'intervention de politiques territoriales et l'accès à des financements supplémentaires et complémentaires de l'Etat, de la Région et du département de la Haute Garonne.

Dans ce cadre, le périmètre Merville Grenade a été identifié « pôle de centralité » et va être amené à tenir un rôle important dans l'aménagement de la rive gauche de la Garonne. En particulier, les enjeux de créations d'emplois (6000 d'ici 2030) sur l'ensemble de la CCSG, nécessitent dès aujourd'hui cette prise en compte dans les documents d'urbanisme de notre commune.

Les objectifs de développement de notre commune, sont intimement liés au développement du « Pays Tolosan » et du SCOT du Nord Toulousain.

Le PLU qui sera prochainement soumis à l'enquête publique intègre cette planification en respectant les équilibres dans les différentes fonctions : économiques, rurales, résidentielles, patrimoniales et paysagères.

Vos élus sont particulièrement attentifs et vigilants à la qualité de vie de leurs concitoyens. ■

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

ETAT CIVIL

Naissances

DUBOURDIEU Marina le 02/02

GUERY CAPELLE Marina le 08/02

BROCKE Lenny le 09/02

SOUQUIE Clément le 14/02

RIGAUD Lilly le 18/02

LE GOFF Maïa le 24/02

PREVOST SANSAC DE

TRAVERSAY Chloé le 24/02

TEISSEIRE Clément le 26/02

COURTIN Elian le 01/03

AZAOUAGH Souhaïb le 04/03

BÖHME Fiona le 05/03

Mariages

HUYGHE Robert et

BRIMICOMBE Thérèse le 28/02

Décès

LAFAGE Gilbert le 03/03/09

à l'âge de 56 ans

ROUMENGUERE Jean le 07/03/09

à l'âge de 82 ans ■

La commission communication compte sur "le crieur public" pour faire partager l'humour du poisson d'avril...

Bourse aux vêtements



Le centre social organise une nouvelle **bourse aux vêtements printemps/été** le :

- **Samedi 25 et lundi 27 avril** à l'espace JOUVION à Merville.
- **Dépôt de vêtements**, le samedi à partir de 10 h à 16 h.
- **Vente des habits**, le dimanche à partir de 10 h à 17 h.
- **Restitution des vêtements**, le lundi 27 avril de 16 h 30 à 19 h.

Le centre social demande une participation de 2 euros par déposant. L'équipe sera

attentive au bon état des articles.

Etant donné le nombre important de participants à la dernière bourse, l'équipe a prévu des modifications dans l'organisation de cette manifestation : le nombre de vêtements déposé a été réduit à 25 articles par famille.

L'aide de nombreux bénévoles est indispensable au bon déroulement de cette journée. Nous apprécierons votre participation ! Appelez nous au 05 62 13 40 95.

Nous vous attendons nom-

breux pour réaliser de bonnes affaires ! ■

"Le centre social propose une information sur le thème de **"l'équilibre alimentaire"**, le 5 mai et le 19 mai de 14h à 17h et une mise en pratique avec un atelier cuisine et partage d'un repas le 2 juin.

Pour vous inscrire ou pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le centre social au : **05.62.13.40.95.**"



Montage réalisé par une maman de l'atelier d'éveil : Stéphanie Jacquot

Agenda

SAMEDI 4 AVRIL

Handball

Moins de 15 ans

13 h 00 - Salle polyvalente

Senior masculin

20 h 00 - Salle polyvalente

Basket

Benjamins : Merville - TBC

15 h 00 - Salle polyvalente

Minimes masc. : Merville - St-Orens

16 h 30 - Salle polyvalente

DIMANCHE 5 AVRIL

Handball

Seniors

13 h 00 - Salle polyvalente

DU 16 AU 15 AVRIL

Les rendez-vous du Centre de Loisirs

SAMEDI 11 AVRIL

Concours de pétanque de Pâques Inter-sociétaires

14 h 30

DU 14 AU 19 AVRIL

Atelier sculpture

Espace Jouvion

SAMEDI 18 AVRIL

Randonnée contre la mucoviscidose avec l'association des Randonneurs

Basket

Senior masc. : Merville - Roquettes 2

17 h 30 - Salle polyvalente

Senior féminine : Merville - Pibrac

20 h 30 - Salle polyvalente

DU 24 AU 26 AVRIL

Rencontre avec le Moto-club

DU 25 AU 27 AVRIL

Bourse aux vêtements

Espace Jouvion

VENDREDI 24 AVRIL

Conseil municipal

21 h 00 - Salle du Conseil

SAMEDI 25 AVRIL

Basket

Seniors masc. : Merville - Pibrac

18 h 30 - Salle polyvalente

Minimes fém. : Merville - St-Orens 2

20 h 30 - Salle polyvalente

DIMANCHE 26 AVRIL

Autour de Georges Brassens

Spectacle organisé par l'association des randonneurs

15 h 00 - Salle polyvalente

La fête du canard

Ferme aux Téoullets

LUNDI 27 AVRIL

Apéro culturel

Organisé par

l'Autan et l'Harmattan

19 h 30 à 21 h 00

Espace Jouvion (rez de chaussée)

VENDREDI 1er MAI

Pétanque :

Concours officiel

DIMANCHE 3 MAI

Vide-grenier

et Foire artisanale

Organisé par le Foyer Rural

Rues et places du village

TOUS LES MERCREDIS MATIN

Marché de plein-vent

Conseil municipal* du 16 janvier 2009

Avant d'entamer l'ordre du jour, M. le Maire laisse la parole à un membre du Conseil Municipal des Jeunes qui présente un projet d'installation d'un défibrillateur salle polyvalente. Le Conseil Municipal, avec une abstention, donne son accord pour continuer à travailler sur ce projet.

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2008.

Les modifications demandées sont prises en compte. Adopté à l'unanimité.

FINANCES

2 - Mandatement des dépenses d'investissement pour le début de l'exercice 2009.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite à des remarques du Trésorier, il convient d'annuler la délibération du 17 décembre 2008 et d'en reprendre une nouvelle tenant compte de ses demandes de modifications. Il rappelle que, dans le cadre de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et avant le vote du budget primitif 2009, le Conseil Municipal peut l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

En 2008, les crédits d'investissement ouverts ayant été de 1 660 312 €, la somme de 415 078 € peut être engagée et répartie de la manière suivante :

- chapitre 20 : 27 630 €
- chapitre 21 : 80 000 €
- chapitre 23 : 307 448 €

Cette opération a pour objectif de permettre la continuité des actions en attendant le vote du budget primitif 2009.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 415 078 € répartis tel qu'indiqué ci-dessus.

3 - Décharge de responsabilité de régisseur.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du vol à la régie d'avance qui a eu lieu le 25 septembre 2008 pour un montant de 204,85 €, il convient d'entériner l'avis favorable donné pour la décharge de responsabilité totale du régisseur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne un avis favorable à une décharge de responsabilité totale du régisseur pour le vol à la régie d'avance du 25 septembre 2008.

ENFANCE JEUNESSE :

4 - Signature de la convention Mairie - A.N.C.V.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de signer une convention de partenariat Chèques-Vacances avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) afin de permettre aux familles d'acquitter les séjours vacances proposés par le Centre de Loisirs de la commune avec des chèques vacances.

Avec la signature de cette convention, la Mairie peut alors accepter les Chèques-Vacances et obtenir le remboursement de leur valeur auprès de l'ANCV. Une commission de 1 % pour frais de gestion est retenue sur la valeur des chèques remboursés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à signer une convention prestataire Chèques-Vacances avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

URBANISME

5 - Plan Local d'Urbanisme : lancement de l'enquête publique.

Mme POUTREL rappelle à l'Assemblée que le projet de Plan Local d'Urbanisme est actuellement en consultation auprès des personnes publiques associées. Cette consultation aura lieu jusqu'au mois de mars. Il conviendra ensuite de mener une enquête publique pendant un mois.

Elle propose à l'Assemblée de demander la nomination d'un commissaire enquêteur au Tribunal Administratif afin de pouvoir lancer l'enquête publique par la suite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de lancer l'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme et de demander la nomination d'un commissaire enquêteur.

RESSOURCES HUMAINES

6 - Présentation du projet de création d'une instance de concertation avec le personnel de la commune.

M. le Maire présente le projet à l'Assemblée.

M. VIGNOLLES demande comment sera géré le départ d'un représentant du personnel élu. M. le Maire lui répond qu'il y aura une nouvelle élection mais uniquement pour le collège concerné.

Mme NAVERI souhaite que l'ensemble du Conseil Municipal soit informé régulièrement du travail de cette Commission.

Le Conseil Municipal donne son accord pour continuer cette démarche.

QUESTIONS DIVERSES

• Point sur les négociations foncières.

M. le Maire fait un point

sur les négociations foncières avec le GFA sur les terrains du chemin de Lartigue. Il propose de solliciter le CAUE pour définir le programme d'aménagement sur ces parcelles.

• M. COLTRO soulève le problème des places de stationnement actuellement réalisées en équerre rue de Guinot. Cette configuration gêne le stationnement. M. VERSAPUECH se penche sur ce problème.

• Mme TRECCANI informe l'Assemblée qu'un Comité Opérationnel sur l'Agenda 21 est créé à la Communauté de Communes et que chaque commune doit désigner un représentant. Mme DURRIS se porte candidate et est retenue par l'Assemblée. ■

* Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la Préfecture est consultable en mairie.

ATTENTION !

Travaux de la voirie

Le Conseil Général effectue la rénovation complète de la chaussée du CD 37 (route de Larra), depuis le carrefour de la route de Grenade à Montaigut, jusqu'au chemin de Mijane.

La qualité des travaux mis en œuvre nécessite la fermeture de cette voie pendant la période du 30 mars au 16 avril, des déviations seront mises en place.

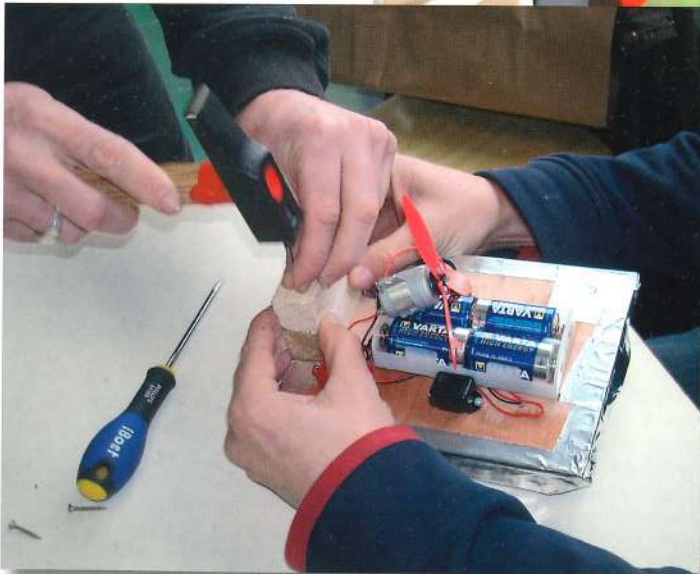
Seuls les bus de transport scolaire auront accès à cette route. ■

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les équipes en formation

Afin de diversifier les projets et de pouvoir proposer de nouvelles activités, la Mairie de Merville à mis en place un plan de formation en direction des équipes d'animation. Les animateurs ont ainsi pu se former à la photo, aux activités d'expression ou de construction.

Les prochaines vacances seront donc l'occasion de mettre ces acquis en application avec des projets autour de la découverte de la nature, des expérimentations et de la connaissance des étoiles.



A l'espace jeunes aussi les vacances seront riches avec des activités autour de la musique, du Hip-Hop et du court métrage. Elles seront aussi l'occasion de préparer le séjour itinérant de cet été.

Les prochains rendez-vous.

- du 6 au 10 avril : **stage multisports**, roller, tir à l'arc, escalade.
- Jeudi 9 avril : **Journée d'accrobranche** à Tépacap.
- Mardi 14 et mercredi 15 avril : **Bivouac** au domai-

ne d'Ariane pour l'observation des étoiles.

- Lundi 20 avril : ouverture des **inscriptions pour les séjours d'été**.
- Lundi 25 mai : ouverture des **inscriptions pour les vacances d'été**. ■

NB : Suite au sondage réalisé auprès des parents d'élèves, le Centre de Loisirs sera fermé du vendredi 31 juillet au soir au lundi 17 août au matin.

Bibliothèque municipale

■ Nouveautés

Grave Mode

Le bonheur dans le mariage

Il est où, Ferdinand ?

Un tout petit mensonge

Le grand Santini

L'ange gris

Les griffes du destin

Le Petit Nicolas .

Le ballon et autres histoires inédites

Capitaine Lescop

Brisingr (T3 Eragon)

Chambres d'hôtes secrètes

Le Roi au-delà de la mer

La maison des Lumières

Court circuit

Entre rires et larmes

Mon meilleur ami

ANTILOGUS

Madeleine CHAPSAL

Patrick CHESNAIS

Francesca CLEMENTIS

Pat CONROY

Thierry DEMARQUET

Hugues DOURIAUX

GOSCINNY & SEMPE

Jean OLLIVIER

Christopher PAOLINI

M-Dominique PERRIN

Jean RASPAIL

Didier VAN CAUWELAERT

James W.HALL

Marcia WILLETT

Laura WILSON ■

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nos délégués communautaires

La communauté de communes en quelques mots

Créée en décembre 2002, la communauté de communes « Save et Garonne » regroupe 13 communes du canton de GRENADE : BRETX, LE BURGAUD, DAUX, GRENADE, LARRA, LAUNAC, MENVILLE, MERVILLE, MONTAIGUT, ONDES, SAINT CEZERT, SAINT PAUL et THIL.

Cette Coopération Intercommunale marque la volonté d'inscrire ces 13 communes dans des intérêts communs, au sein d'un territoire donné. La communauté de commune Save et Garonne est l'expression d'une solidarité matérielle et financière, avec des compétences particulière :

- Aménagement de l'espace,
- Action de développement économique,
- Protection et mise en valeur de l'environnement

- Politique du logement et du cadre de vie,
- Aménagement et entretien de la voirie,
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs,
- Développement du tourisme local,
- Développement du milieu associatif,
- Politique d'accueil des enfants en âge prématernel.

Vos délégués communautaires

Le conseil communautaire a un rôle important et décisionnel concernant les réalisations de grands projets dans les diverses compétences de la communauté de communes.

Le conseil communautaire est composé de 42 membres élus par les conseils municipaux des 13 communes membres.

Pour Merville, nos délégués sont :

- **Fernand BENTANAX** (Maire de Merville) :
 - membre du bureau,
 - commission développement économique,
 - commission aménagement et entretien voirie,
 - commission aménagement de l'espace et SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

- **Jean-François LARROUX** (Adjoint au Maire) :
 - Commission développement durable/Agenda 21.

- **Roger MARTY** (conseiller municipal) :
 - vice-président grands projets, équipements et suivi des travaux,
 - membre du bureau,
 - commission agriculture nouvelles filières agricoles,
 - commission protection et mise en valeur de l'environnement.

- **Bernard TAGNERES** (Adjoint au Maire) :
 - commission finances et contrôle de gestion,

- commission tourisme, associations et animations.

- **Marie-Thérèse TRECCANI** (Adjointe au Maire) :
 - vice-présidente développement durable/Agenda 21,
 - membre du bureau,
 - commission agriculture nouvelles filières agricoles,
 - commission protection et mise en valeur de l'environnement,
 - commission développement économique.

- **Yves VERSAPUECH** (conseiller municipal) :
 - vice-président aménagement et entretien voirie,
 - membre du bureau,
 - commission logement, cadre de vie et politique sociale,
 - commission tourisme, associations et animations. ■

INTERNET HAUT DÉBIT

L'accès ADSL sur le territoire : un besoin au quotidien

Dans le cadre du projet d'aménagement numérique haut débit numérique (zones blanches internet haut débit sur la commune), des solutions sont proposées par le Conseil Général.

Si des habitants de la commune n'ont pas la possibilité technique d'accès elles doivent se faire connaître à l'accueil de la Mairie.

Le Conseil Général après étude du dossier des demandeurs proposera le raccordement au réseau WIFI/WIMAX mis en place pour la résorption des zones

blanches. Des aides telles que prise en charge matériel ou subvention sont mises en place.

L'action de Véronique VOLTO Conseillère Générale

L'accès ADSL sur le territoire : un besoin au quotidien.

Certaines parties du canton ne peuvent obtenir de la part de France Télécom l'accès au réseau ADSL, ce qui pénalise aussi bien les entreprises, que les particuliers et les familles qui ont besoin d'utiliser quotidiennement Internet. De plus, les habi-

tants du canton sont confrontés aux difficultés liées à une mauvaise couverture de téléphonie mobile Orange. L'opérateur le reconnaît notamment dans les zones qui se trouvent en limite de plusieurs relais. L'amélioration du service passe par la construction de nouveaux sites, mais Orange n'a pas prévu d'opération nouvelle. J'ai demandé que le Conseil Général intervienne auprès des opérateurs afin que toutes les communes du canton de Grenade soient correctement desservies en ADSL et en téléphonie mobile.

Je reste à la disposition de toutes et de tous pour dialoguer. « Assurons le quotidien et préparons l'avenir ensemble à Grenade et dans le canton ».

Cordialement

Véronique VOLTO

Permanence :

- le vendredi matin à la mairie de Grenade
- Sur rendez-vous au 05 34 33 33 75

Correspondance :

Conseil Général de la Haute-Garonne
1 boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE Cedex ■



Trucs, astuces et idées nouvelles

Le vinaigre à tout faire

Qu'est-ce que le vinaigre ?

L'origine du mot vient des termes français " vin " et " aigre ". Le vinaigre ayant été découvert par hasard lorsqu'un tonneau de vin vieilli a fermenté et est devenu aigre?

De nos jours, le vinaigre blanc pur, le vinaigre le plus communément utilisé, est essentiellement fabriqué à partir de l'alcool dérivé du maïs.

Les propriétés acétiques du vinaigre en font le meilleur nettoyant ménager. Il est prisé depuis des générations pour son utilité en tant que détachant, éliminateur de moisissure et de traces de savon, agent de polissage, détartrant, assouplissant, désodorisant et agent de dégorgement. Le vinaigre est un agent de nettoyage sans danger et entièrement naturel. Il ne contient aucune substance chimique nocive. Si au cours de votre nettoyage habituel vous en " versez dans l'évier ", pas de crainte à avoir, il n'aura aucun effet sur les systèmes d'égouts et de traitement des eaux.

Le vinaigre blanc ordinaire acheté dans les magasins n'a aucune conséquence réelle sur l'environnement.

Le vinaigre est un nettoyant " tout en un ", polyvalent qui nettoie et désodorise en toute sécurité toutes les pièces de votre maison. Vous serez étonnés de découvrir combien il est facile d'utiliser du vinaigre blanc pour nettoyer toute la maison. Versez simplement du vinaigre pur dans un vaporisateur et vous êtes prêts à attaquer la plupart des surfaces sales dans la maison. Vaporisez directement les surfaces sales en tenant le vaporisateur à une distance de 15-20 cm, puis essuyez avec un tissu non pelucheux ou un essuie-tout. Ce n'est pas la peine de rincer.

Quels sont les avantages du vinaigre blanc pour le nettoyage ?

- D'une efficacité surprenante en comparaison avec d'autres nettoyants.
- Un nettoyant " tout en un ", il est donc inutile d'acheter toute une armada de nettoyants pour différentes utilisations.
- Non-toxique, il n'y a donc pas d'inquiétude quant à l'inhalation

de vapeurs chimiques lors de l'utilisation.

- Doux pour les mains, il est inutile de porter des gants.
- Nettoie sans laisser de traces, il est donc inutile de rincer après utilisation.
- Sans danger d'utilisation en présence d'enfants, donc pas d'inquiétude quant à l'éventuel empoisonnement d'un jeune enfant.
- Respectueux de l'environnement, il n'y a pas de substance chimique qui s'écoule dans les canalisations.
- Économique, bien meilleur marché que les autres nettoyants.

Le vinaigre blanc

- **Pour nettoyer, faire briller les miroirs, les chromes et les meubles-lavabo dans la salle de bain.**

Le vinaigre va prévenir et combattre la moisissure sur les carreaux de céramique, les rideaux de douche, il va aussi pouvoir se débarrasser du tartre enroulé autour de la base de vos robinets ou des traces de calcaire sur les lavabos, la douche ou la baignoire.

Pour vous débarrasser du tartre, vaporiser les tâches avec du vinaigre pur et essuyer avec un essuie-tout ou un tissu non pelucheux.

Pour nettoyer la cabine de douche, verser sur les parties à nettoyer un peu de vinaigre blanc chauffé, laisser sécher une demi-heure et ensuite essuyer avec un chiffon sec ou plus simplement, laisser un chiffon imbibé de vinaigre blanc pendant quelques minutes. Ainsi, il élimine toutes traces de moisissure, calcaire et traces de savon. Vous obtiendrez avec deux verres de vinaigre dans de l'eau chaude, un carrelage de toutes les pièces impeccables.

- **Pour déboucher les pommes de douche :**

Chrome : Immerger la pomme de douche dans une solution de 250 ml (1 tasse) de vinaigre blanc pour 1 litre d'eau. Faire bouillir pendant 15 minutes. Bien rincer avant de l'utiliser.

Plastique : Immerger la pomme de douche dans une solution d'une part de vinaigre blanc pour une part d'eau chaude pendant 1 heure. Bien rincer avant utilisation. Répéter tous les 6 mois et ainsi vous aurez une action préventive sur les obstructions.

- **Pour nettoyer, désodoriser, désinfecter :**

Nettoyer l'intérieur du réfrigérateur avec une solution d'eau et de vinaigre à parts égales, pour en conserver la propreté et la fraîcheur.

Verser du vinaigre blanc pur dans un vaporisateur. Vaporiser l'intérieur et le fond de la poubelle. Essuyer avec une éponge.

Le vinaigre blanc va servir à détartrer et supprimer les mauvaises odeurs. A la place du liquide de rinçage, verser du vinaigre dans la machine à laver la vaisselle.

- **Pour éliminer les tâches d'aliments et les dépôts minéraux des ustensiles de cuisine :**

Utiliser du vinaigre blanc pour nettoyer le calcaire au niveau des joints de robinet, de même pour toutes les traces de calcaire sur des casseroles. Déposer le vinaigre, attendre qu'il agisse, et rincer à l'eau. Pour les casseroles et poêles en acier inoxydable, en verre, en porcelaine, faire bouillir une solution de 125 ml (1/2 tasse) de vinaigre blanc, 30 ml (2 cuillères à soupe) de bicarbonate de soude et 250 ml (= une tasse) d'eau pendant 15 minutes. Jeter la solution et laver comme d'habitude avec du détergent à vaisselle et de l'eau.

- **Pour assouplir, blanchir le linge et fixer les couleurs :**

Ajouter 250 ml (1 tasse) de vinaigre pur à chaque lavage ou 125 ml (1/2 tasse) dans la machine à laver le linge, au cycle de rinçage. Pour le linge lavé à la main, ajouter du vinaigre pour la fixation des couleurs, le blanchissement et l'assouplissement du linge.

- **Pour nettoyer et désinfecter les WC**

Verser le vinaigre blanc bouillant dans la cuvette des WC préalablement vidée de son eau, puis laisser agir et le vinaigre va en même temps nettoyer et détartrer la cuvette. Pour cela, vous prenez 1/3 de vinaigre pour 2/3 d'eau et 15 à 20 gouttes d'huiles essentielles (pin sylvestre, pamplemousse)

- **Pour éliminer les taches de lessive**

Efficace pour les taches de fruits, de confiture, de maquillage, de vin, d'encre, de moutarde, de boissons gazeuses à base de cola, de café, de thé, de désodorisant et d'anti-transpiration. Frotter doucement la tache avec du vinaigre blanc pur puis laver selon les instructions du fabricant.

Pour enlever les taches de gazon, faire tremper le vêtement dans du vinaigre blanc pendant 2 à 3 heures, puis laver normalement. Les résultats sont meilleurs si la tache est lavée dans les 24 heures.

- **Vinaigre produit lave Vitres :**

Un tiers de vinaigre pour 2/3 d'eau, voilà ce qu'il faut pour avoir des vitres impeccables on en vaporise sur la vitre, on frotte avec un papier journal.

- **Vinaigre produit déodorant :**

Pour obtenir un tel produit, mélanger 1/4 de vinaigre pour 3/4 d'eau d'Hamamélis et 20 gouttes d'Huiles essentielles (citron, sauge)

Attention les dangers !

- Ne pas utiliser de vinaigre directement sur des tissus en acétate de cellulose car les fibres pourraient fondre.
- Interdiction absolue de passer du vinaigre sur de l'aluminium.
- Il ne faut pas utiliser du vinaigre sur du marbre ou toute autre surface poreuse/calcaire.
- Par contre, il ne faut jamais mélanger de vinaigre avec de la javel car cette mixture dégage des vapeurs toxiques !

D'autres utilisations possibles

- Bon pour le nettoyage des cuivres et de l'inox.
- Pour nettoyer des bijoux en argent : faire un mélange moitié vinaigre / moitié eau/ frotter avec une brosse à dents puis rincer. Ils ressortiront comme neuf !
- Contre les piqûres de moustiques : imbibez un coton avec un peu de vinaigre puis passer le coton sur les piqûres. Finis alors les démangeaisons.
- Pour faire briller les cheveux, il suffit dans mettre un peu dans la dernière eau de rinçage après le shampooing.
- Dans le placard à chaussures, prévoir un vaporisateur de vinaigre pur vaporiser l'intérieur des chaussures. Le vinaigre a la particularité d'éliminer les mauvaises odeurs et de combattre les mycoses. ■

ENVIRONNEMENT

L'arbre, un ami qui vous veut du bien

Le conseil municipal des enfants se mobilise pour des aménagements naturels pour le bois de Bayler

Le Conseil Municipal des Enfants se préoccupe depuis longtemps des questions environnementales. Cette année ne déroge pas à la règle !

Nos jeunes élus se sont ainsi intéressés au patrimoine naturel du bois de Bayler. Leurs objectifs étaient multiples : préserver et améliorer le pay-

sage existant, sécuriser les berges et contribuer à la biodiversité !

Cet ambitieux projet a pu être réalisé grâce au partenariat avec l'association « l'Arbre et Paysages d'Autan » et au soutien financier de la municipalité de Merville.

Les enfants du conseil municipal associés au centre de loisirs ont pu découvrir comment l'arbre, être vivant et plein de ressources, pouvait contribuer à la protection de l'environnement et à son écosystème. Les thèmes abordés ont donc permis de sensibiliser les participants au rôle essentiel de l'arbre dans le fonctionnement de la nature. Les jeunes conseillers, après la théorie, ont souhaité apporter leur contribution et passer à l'action. Après une première phase, effectuée par une entreprise privée, consistant à sécuriser les berges, les enfants se sont retrouvés, le mercredi 18 mars, autour de la mare du bois de Bayler. Ils ont planté 80 arbres de pays (aulne, alizé, érables champêtres...), plus résis-

tants et mieux adaptés au sol et au climat. Grâce aux conseils techniques de Véronique BAER, animatrice de l'association, nos petits jardiniers en herbe, tous très fiers du travail effectué, ont constaté le changement. Les différents arbres apportent un joli résultat esthétique tout en consolidant les berges. A plus long terme, cette nouvelle flore apportera une nouvelle faune, notamment avec la venue de certains oiseaux. Le pari est donc rempli pour le conseil municipal des enfants et le centre de loisirs qui se sont mobilisés autour d'un formidable projet. ■



Agir pour l'environnement

Le papier recyclé

La fabrication de papier recyclé nécessite 20 fois moins d'arbres, 100 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie que celle du papier blanc.

Chaque tonne de papier blanc demande l'exploitation de l'équivalent de 50 à 100 m² de forêt, alors qu'une tonne de vieux papier permet de fabriquer 900 kg de produits recyclés neufs.

Plantation de haies

Depuis 1988, un programme départemental de plantation de haies est mis en œuvre. Avec l'appui du conseil général 773 km de haies ont été plantés dans tout le département.

La campagne 2009-2010 a démarré et les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 26 juin 2009.

Ce programme est réservé aux personnes privées ou publiques cotisant annuellement à la MSA (pour les terrains sur lesquels la plantation est envisagée)

Si cela vous concerne, vous pouvez vous adresser à votre mairie. ■

ENVIRONNEMENT

La tempête Klaus : catastrophe naturelle, écologique

Voici plus d'un mois que la tempête KLAUS a traversé notre région.

Merville se trouvait sur sa route comme lors de la tempête LOTHAR en 1999. Elles ont laissé des traces qui resteront très longtemps dans nos mémoires.

Nous sommes maintenant à l'heure de l'évaluation des dégâts. La tempête KLAUS est reconnue comme catastrophe naturelle.

A Merville quelle émotion, quelle tristesse à la vue de nos jardins détruits, des arbres déracinés, couchés ou tombés sur une clôture ou un toit, parfois même coupés en deux !

Avons-nous le moindre espoir de pouvoir en sauver certains ?

Nous allons vous parler des cas les plus fréquents :



L'arbre a été totalement déraciné et se trouve tombé au sol, les racines plus ou moins abîmées :

Pour essayer de le conserver :

- Vous devez examiner les racines et couper toutes celles qui sont endommagées.
- Vous pouvez le replacer dans le même trou ou lui préférer un endroit plus abrité du vent. Il vous faut, bien entendu, lui apporter un bon terreau pour faciliter la reprise.

- Comme les racines ont bien souffert, vous devrez raccourcir et rabattre les branches. Cette opération va permettre à la sève de se répartir sur l'ensemble de l'arbre et de le nourrir en profondeur.
- N'oubliez pas de l'arroser au moment de l'opération.
- Il ne vous reste plus qu'à prendre patience, attendre la venue du printemps en l'arrosant. Il a toutes les chances de repartir.



L'arbre a été partiellement déraciné mais la motte est encore en terre :

C'est un cas assez fréquent, l'arbre n'est pas tombé sur le sol mais il apparaît une petite bosse qui nous laisse entendre que les racines ont bougé.

Pour le sauver :

- Vous devez agir lentement, progressivement. Il va falloir le redresser durant plusieurs jours.
- Vous mettrez ensuite un tuteur, vous le fixerez grâce à des haubans ou des gros cordages.
- N'oubliez pas de lui apporter des soins particuliers notamment un bon apport d'engrais.



L'arbre a été coupé en deux :

C'est souvent le cas des arbres fruitiers. Nous avons là trois cas de figures, l'arbre greffé ou non :

- **Pour un arbre non greffé**, il vous faut nettoyer la blessure, il se remettra très lentement et refera des petites branches.
- **Pour un arbre greffé**, si la coupure se situe sous le porte-greffe, vous ne pourrez pas le récupérer.
- **Par contre si la blessure est située au-dessus du porte-greffe**, vous avez une petite chance de le récupérer mais ce sera long et vous devrez prendre patience sans garantie du résultat.

Par contre, si vous n'avez pas pu sauver vos arbres, vous devez prendre du recul et avoir une réflexion sur le devenir de vos jardins.

Le bon sens nous invite à observer la nature et à déterminer quelques principes fondamentaux :

- Avant tout, Il faut déterminer les caractéristiques de notre région, le terrain, le climat avec le vent, la pluie, la chaleur, la sécheresse et leur possibilité d'apparition plus ou moins fréquente et intense.

- Lorsque nous plantons un arbre, il faut l'imaginer adulte pour éviter de le planter trop près de la maison ou des clôtures.

- Pour les haies : de préférence aux haies de conifères, choisissez des haies champêtres qui ont l'avantage non seulement d'avoir une bonne barrière au vent mais aussi de s'inscrire agréablement dans le paysage, d'évoluer au rythme des saisons. Il est aussi très important de signaler que leur entretien est moins contraignant car elles ont une bonne résistance aux maladies. Elles ont un double avantage puisque plus résistantes au vent mais aussi à la sécheresse, leur besoin d'eau est moindre

- Il vous faut préférer les essences locales aux essences exotiques. Elles seront en effet mieux adaptées au sol et au climat. En ces périodes de sécheresse récurrentes, leur moindre besoin en eau est un argument de poids.

Lorsque vous projetez d'aménager votre jardin en plantant des arbres ou une haie, documentez auprès de professionnels, de journaux spécialisés ainsi que de documentations sur des sites internet. ■

La Commission Environnement



Santé - Médical

Chirurgien dentiste

Dr KEMOUN Philippe,
Dr LACARRIERE Sylvain
Dr LAURENCIN Sara

Cabinet dentaire
18 Rue Emile Pouillon
Tél : 05 61 85 03 68
Fax : 05 61 85 30 48

Dr VERGÉ Fabrice

Cabinet médical du Parc
38, chemin de Mijane
Tél : 05 61 85 06 44

Gynécologue-Obstétrique

Dr JUNCA Robert

50, Route de Guinot
Tél : 05 61 85 01 83

Infirmiers :

Cabinet, soins à domicile

IRANZO Anne-Marie

Route du Limousin
Tél : 05 61 85 04 65

ETIENNE Isabelle

1862 chemin Guinot
Tél : 06 84 97 75 01

MALBRANCO

Dominique

234 rue de la Brasserie
Tél : 05 61 85 19 48

Masseurs

kinésithérapeutes

M. CAYRE Laurent

Mlle PSENT Cécile,
Cabinet médical du Parc
38, chemin de Mijane
Tél : 05 61 86 03 55

MARION Karine

59, rue Emile Pouillon
Tél : 05 34 52 22 70

SCHERRER

Anne-Marie

Route de la Côte Rouge
Tél : 05 61 85 59 59

Médecin généraliste

Dr JUNCA-GOARDERES

Denise

50, route de Guinot
05 61 85 01 83

Dr MOUGENOT

Jean-François

Dr POURGATOU Serge

Cabinet médical du Parc
38, chemin de Mijane
Tél : 05 61 85 06 44

Ostéopathe

GLORIAN Valérie

Déplacement à domicile
0 662 609 997

Pédicure-Podologue

Mlle TERRAL Dorothee

Cabinet médical du Parc
38, chemin de Mijane
Tél : 05 61 86 03 55

Pharmacie

Pharmacie COMBES

Alain

Rue du 19 mars
Tél : 05 61 85 00 52
Fax : 05 61 06 92 74

Sage femme

Mme BONNAN Linda

Cabinet médical du Parc
38, chemin de Mijane
Contact : 05 61 85 25 56
ou 06 62 39 84 12

Vétérinaire

GIRAUD Laure

102, rue du 8 mai 1945
05 61 85 44 76 ■

Pharmacies de garde*

AVRIL	
Dim. 5	DARNES Aussonne 139 bis, route de Seilh 05 61 85 10 03
Dim. 12	GRAND SUD Grenade Route de Toulouse 05 61 70 59 24
Lun. 13	GRAND SELVE Grenade 52, rue de la République 05 61 85 62 24
Dim. 19	LOPEZ - Seilh 2, chemin Royé 05 61 85 21 28

A partir de 20 h jusqu'à 8 h,
se rendre à :

La pharmacie de nuit

76, allées Jean Jaurès
TOULOUSE
Tél. : 05 61 62 38 05

* Sous réserve de modifications de dernière minute.

De nouveaux professionnels à votre service

Phil electric,

un artisan électricien à votre service !



Après plusieurs années d'expérience, phil electric, s'est installé depuis le 21 janvier sur Merville. Cet artisan électricien, vous propose ses compétences et son professionnalisme pour mener à bien vos projets.

Adresse :

2112 route de Guinot

Tel : 06 24 12 06 00

Fax : 0957 055 895

Mail : philelectric@free.fr

Site Internet :

<http://philelectric.free.fr> ■

Du nouveau pour la coiffure à domicile



Après plus de 12 ans années d'expérience en salon de coiffure au service de professionnels, Christelle a entamé depuis le 1er février sa première année en tant que coiffeuse à domicile et met à disposition son

savoir-faire directement chez les clients.

L'idée est de proposer la même qualité de service qu'en salon avec les mêmes prestations. Les avantages sont nombreux : pas d'attente, de la convivialité, un suivi personnalisé et vous êtes sous l'entière attention de Christelle, totalement disponible pour vous et rien que pour vous !

Ouverture le lundi et jeudi de 9 heures à 17 heures et le mardi et vendredi de 9 heures à 19 h 30.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christelle au :

06 15 24 92 78 ■

RAPPEL :

La commission communication vous rappelle qu'aucun article ne sera pris en compte **au-delà du 13** de chaque mois

Comité de rédaction :

Commission Communication
Mairie de Merville

Conception graphique et impression :


MAGENTA

31840 Seilh - 05 61 59 09 09

BASKET MERVILLOIS ET AMALGAM

Nos jeunes danseuses et basketteuses au petit palais des sports de Toulouse



C'est avec un grand plaisir que le Basket Club de Merville et l'association Amalgam ont assisté ensemble le 7 mars dernier à la rencontre féminine de basket : Toulouse Métropole Basket contre Rennes au petit palais des sports à Toulouse. Après avoir mené tout au long du match (de 18 points au troisième quart temps), le TMB a finalement remporté la victoire par 2 points sur le score de 73 à 71. Les encouragements des Mervillois y sont certainement pour quelque chose ! L'association AMALGAM était présente pour encourager les joueuses du TMB en assurant le show tout au long de la rencontre.

Au programme de cette superbe soirée, 4 groupes de l'association ont eu la chance d'interpréter leurs chorégraphies sur le parquet du petit palais des sports ajoutant de la chaleur et du dynamisme à l'ambiance déjà survoltée qui régnait dans la salle.

Les 45 participantes à cette soirée (âgées de 9 à 19 ans) se sont tour à tour mises dans la peau de danseuses pêcheuses, de supportrices armées de drapeaux aux couleurs du club (rose et noir) et même de journalistes !

En effet, les danseuses-basketteuses de l'association (et oui il y en a !) ainsi que l'équipe des benjamines du Basket Club de Merville ont eu le privilège d'interviewer deux des joueuses de l'équipe (Retrouvez l'intégralité de l'interview sur notre site internet : amalgam.danse.free.fr) Amandine LACRABE (arrière/aillère) et Emma-



nuelle HERMOUET (capitaine du TMB et joueuse en équipe de France). Parmi les apprenties journalistes, signalons Marie HERNANDEZ et Mélissa LAFONTAN qui ont été retenues dans la sélection départementale de basket pour représenter la ville de Toulouse.

Les dirigeants du TMB ainsi que les joueuses et le public ont beaucoup apprécié le spectacle et souhaitent reconduire l'opération pour le plus grand bonheur de nos jeunes danseuses. Elles ont en effet vécu ce soir là une belle expérience, riche en émotion, partagée par les joueuses de l'équipe des benjamines du Basket Club de Merville et par les jeunes de l'association Media Pitchounes, au travers du projet commun "Tous ensemble pour un sport citoyen".

Les danseuses d'Amalgam ont également participé le samedi 21 mars à l'animation du match de l'équipe senior du Basket club de Merville comptant pour la première place de leur groupe. Enfin, la nouvelle compagnie de danse « Melting

Pop » développée au sein d'Amalgam s'est produite le samedi 28 mars lors de la Fête de la Danse dans la prestigieuse salle toulousaine de la Halle aux Grains. Nous vous en reparlerons bientôt.

De nombreux spectacles sont prévus dans les semaines à venir jusqu'au gala de l'association Amalgam le vendredi 19 juin (salle des fêtes de Grenade). Vous trouverez toutes les dates ainsi que des photos et vidéos des spectacles précédents sur notre site internet : amalgam.danse.free.fr. N'hésitez pas à venir nombreux !

Classement provisoire :

- Premiers dans leur catégorie : les seniors masculins
- Second dans leur catégorie : les mini-poussins, les poussins mixtes, les benjamins, les cadets en entente
- Troisième dans leur catégorie : les benjamines, seniors féminines
- Cinquième dans leur catégorie : les minimes masculins, les cadettes en entente

Joueuses retenues à la détection départementale de la FFBB :

Mélissa LAFONTAN, poursuit son évolution. Elle est rejointe par M. HERNANDEZ qui vient d'être retenue. Félicitations à ces demoiselles.

Nous vous attendons nombreux pour encourager les équipes : les féminines en seniors ont besoin d'un gros soutien pour poursuivre l'aventure dans la tête de liste. Les masculins en premières lignes développent un basket exemplaire et motivé. Pour les jeunes, du jeu en développement plus ou moins visible mais une très bonne ambiance de groupe.

Ensemble, nous jouons au basket. ■



Aéromodélisme



Le dimanche 22 février s'est déroulée la huitième édition du grand prix de Merville de modèles réduits d'avions en salle. Cette manifestation a lieu tous les ans dans la salle polyvalente que la municipalité met aimablement à la disposition du MAC (Merville

Aéromodélisme Club), et le repas des pilotes a été pris au nouveau restaurant de Merville, SAFRAN & BASILIC. Le matin est consacré aux essais des avions et à l'échauffement des pilotes. Les épreuves, au nombre de trois, se déroulent

l'après-midi : Course de pylônes, touch and go et crevé de ballons. Le concours était ouvert à tous les clubs régionaux et une vingtaine de pilotes y a participé. C'est dans une ambiance bon enfant que Monsieur Brice BOUDOU (MAC) a brillamment remporté la

compétition pour la deuxième année consécutive. Il a eu le plaisir de recevoir la coupe du vainqueur des mains de Madame AYGAT adjointe au Maire en charge des associations, accompagnée du nouveau président du MAC, Monsieur Werner GRONOW (voir photo). ■



PLAN MANJAR E PLAN VIURE AL PAIS

6^e fête du canard

Dimanche 26 avril 2009

Programme de la journée :

- **LE CANARD PISCINE à LA FERME**
- Journées portes ouvertes à la ferme
- Dégustation des produits: Foie gras, magret fumé, cou farci, vin AOC, bières artisanales, chocolats, gâteaux maison, café, jus de fruit, fromages, produits Bio.
- **Marché fermier toute la journée à la ferme**
- **Animations pour petits et grands :**
 - le rallye du foie gras
 - 100 recettes exposées
 - le tiercanard
 - le toboggan agricole
 - le championnat du lancer de l'oeuf
 - promenades à dos

- d'ânes et de poneys
- confection de colliers et de bracelets
- la photo qui se mange
- ferronnerie d'art
- sculpteur sur bois

• ANIMAUX DE LA FERME



- **Groupes musicaux :** les Impatients ainsi que Kaval Express et la bandas Les Croques Notes
- **Pause gourmande** le midi. Il est conseillé de réserver au : 05.61.85.19.65. Apéritif offert par le producteur. Assiettes délices.
- **Un repas enfant gastronomique** vous sera proposé également:

- saucisses frites,
- glaces au chocolat,
- jus de fruits.

La journée sera animée par Guy et Yvette

Espace couvert et chauffé. ■

Natacha et Francis MASO
900 rte de Guinot
31330 Merville
Tél. : 05 61 85 19 65

Bourse d'échange musicale

Le dimanche 26 avril, vous pourrez également assister à une bourse d'échange musicale. A cette occasion un rassemblement de musiciens en herbe, néophytes, ou confirmés, permettra à

tous, d'offrir ou d'échanger à petit prix des instruments de musique, des partitions, ou accessoires (pupitres, lyres, becs ou autres accordeurs et métronomes). ■



Comité de jumelage

LA TOSCANE en septembre 2009

Florence, Sienne, Fiesole, San Gemignano et Volterra

Du 23 au 29 septembre

■ Mardi 23 septembre :

- Départ de Merville à 2 h 00 du matin (dans la nuit de lundi à mardi) en bus grand tourisme,
- Pause déjeuner,
- Arrivée à Florence dans l'après midi,
- Installation à l'hôtel,
- Dîner.

■ Mercredi 24 sept. : FLORENCE

- Petit-déjeuner,
- Visite guidée de Florence durant la matinée,
- Déjeuner Pizza dans un restaurant,
- Après-midi libre,
- Dîner à l'hôtel.

■ Jeudi 25 septembre : SIENNE

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Sienne,
- Visite guidée la matinée,
- Déjeuner typiquement local au restaurant,
- Après-midi libre,
- Dîner à Sienne,
- Retour à l'hôtel.

■ Vendredi 26 sept. : JOURNÉE LIBRE A FLORENCE

- Petit-déjeuner à l'hôtel,
- Journée et déjeuner libre,
- Dîner à l'hôtel.

■ Samedi 27 septembre : FIESOLE, CAMPAGNE TOSCANE, CAVE, VILLA MEDICEENNE

- Petit-déjeuner,
- Départ en bus pour Fiesole (cité d'origine étrusque dominant Florence et les vallées de l'Arno et du Mugnone),
- Déjeuner typique dans un restaurant,
- Après-midi départ pour les villas Médicéenne,
- Visite d'une cave de Chianti et dégustation,
- Retour à l'hôtel, dîner.

■ Dimanche 28 sept. : VOLTERRA SAN GEMIGNANO

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Volterra,
- Visite guidée,
- Déjeuner au restaurant,
- Visite de San Gemignano,
- Retour à l'hôtel, dîner,
- Préparation des bagages.

■ Lundi 29 septembre : RETOUR MERVILLE

- Petit-déjeuner,
- Départ pour Merville,
- Déjeuner en route,
- Arrivée à Merville, tard dans la soirée.

L'hôtel est situé dans le centre de Florence à quelques minutes à pied du cœur historique de la ville.

Prix : 790 € par personne (base chambre double).

Possibilité de payer en plusieurs fois (nous consulter).

Date limite d'inscriptions : avril 2009 (mais possibilité de payer au-delà).

Le prix comprend :

- le Transport Merville-Florence / Florence-Merville et tous les déplacements prévus lors du séjour,
- L'hébergement en hôtel ★★★, central, sur la base de chambre double,
- Petits-déjeuners, déjeuners (sauf celui du vendredi lors de la journée libre à Florence), les dîners
- Les visites guidées prévues au programme (1/2 journée à Florence, 1/2 journée à Sienne, 1/2 journée à Volterra, la journée du samedi à Fiesole. Les entrées aux monuments prévus dans les visites guidées,



- Les boissons aux repas,
- La dégustation à la cave de Chianti,
- L'assurance médico-bagage.

Ne sont pas compris :

- L'adhésion obligatoire au comité de jumelage (carte annuelle : 15 € euro seul, 23 € couple, 30 € famille, 8 € mineur, chômeur et étudiant),
- Les dépenses à caractère personnel,

- Le déjeuner du vendredi, journée libre à Florence,
- Le supplément chambre individuelle de 129 euros.

ATTENTION :

Toute annulation au-delà du 15 avril 2009, entraînera des pénalités financières.

- Entre 15 avril et fin mai : 30 %,
- Entre juin et juillet : 50 %,
- Au delà du 31 juillet : 100 %.

Au 3^e âge

Après la Mounjetado qui connaît toujours le même succès, voici les prochaines sorties à noter :

La journée de l'inter-club à la base de plein air de Bouconne qui aura lieu le **jeudi 18 juin 2009**. Cette année le repas sera servi à table, suivi de jeux de boules, cartes et ani-

mation. Le prix sera donné dans le prochain bulletin, mais il faudra penser à **s'inscrire avant le jeudi 4 juin**.

Le **repas de fin d'année** est prévu le **jeudi 5 novembre 2009** à Mondonville. A bientôt.

Le bureau



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE

L'Inde



Apéro culturel "Souvenirs de voyage"

Présenté par Yohann EGRET

Lundi 27 avril 2009

De 19 h 30 à 21 heures - Espace Jouvion

Yohann EGRET, professeur à l'école de musique de Merville, a voyagé 4 mois en Inde avec son orchestre.

Il nous invite à partager ses souvenirs de voyages sur ce pays-continent à travers ses rencontres musicales.

Entrée libre - Verre de l'amitié offert.



Ateliers de sculpture

pendant les vacances de Pâques

Après une participation au Festival Plein Sud, Solo Bambara du Burkina Faso sera parmi nous pour une troisième année consécutive.

Il animera des ateliers de sculpture sur la pierre ou sur le bois pour les enfants et les adultes (sur le syporex pour les tout-petits), pendant toute la deuxième semaine des vacances de

Pâques (du 14 au 19 avril 2009) à l'Espace Jouvion.
Renseignements :
06 88 39 07 70 (Laurent),
06 31 87 65 24 (Sabine).



Bilan de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'association prévue le samedi 14 mars 2009 s'est passée dans la bonne humeur et la satisfaction d'un bilan positif.

Au nombre des activités, la participation à 6 festivals, 10 foires et marchés artisanaux avec pour objectifs de faire connaître l'association et de valoriser l'artisanat du Burkina Faso; apéro-culturels présentant la richesse des cultures du monde et la joie de la rencontre. Accueil de 2 artistes plasticiens, 2 troupes et 5 danseurs-conteurs-musiciens, ainsi qu'un sociologue venus découvrir notre pays et surtout partager leurs savoirs pour la joie des enfants comme des adultes; la participation à 8 expositions et une quinzaine de spectacles dans notre région; le soutien de 4 enfants, 3 associations, 2 écoles et une bibliothèque au Burkina Faso. Merci de la contribution de tous ! Au nombre des projets 2009 : la poursuite des activités passées mais aussi : l'appui à la construc-

tion d'une bibliothèque à Gogho selon les techniques de la voûte nubienne, la création d'une autre bibliothèque (envoi de livres français et achats de livres africains), le parrainage et le soutien scolaire d'enfants entrant en classe de 6e (Ecole de Gogho), le soutien d'un centre éducatif dans la banlieue de Ouagadougou (Projet Espace Enfant).

Le nouveau bureau est le suivant :

Président,

Laurent Toffanello :

Trésorière

Véronique Giraud, ,

Secrétaire :

Sabine GERBAUD,

Membres du

Conseil d'Administration :

Maité PEYRAT,

Myriam MAZZUCHINI,

Denis CRACCO,

Patricia TICHADOU,

ainsi que Michel VAN TROEYEN, fraîchement élu, qui vient renforcer l'équipe. ■



ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Randonnées d'avril 2009

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides	Observations
Jeudi 2	13 h 30	4 h 00	Fronton	15	Facile	A. Banuls - F. Deyris	
Congés scolaires du 5 au 18 avril							
Samedi 18	Rando dans Merville en soutien à l'association Grégory Lemarchal qui lutte contre la mucoviscidose						Date à retenir
Mardi 21	13 h 30	3 h 30	Mas Grenier PR	14	Moyen	A. Grimard - O. Gabarra	
Jeudi 23	13 h 30	3 h 30	Bouillac	15	Moyen +	A. Grimard - M. Thébault	
Samedi 25	13 h 30	3 h 00	Montaigut	10	Facile	A. M. Blanc	
Dimanche 26	15 h 00	Concert "Autour de Brassens - Salle polyvalente					Date à retenir Activité culturelle
Mardi 28	8 h 00	5 h 00	Bioule 82	17	Facile	M. Thébault - F. Deyris	Journée
Jeudi 30	13 h 30	3 h 00	Aucamville	12	Facile	G. Bégué - A. Grimard	

Asinerie d'Ambazac et Musée du Campanaire de l'Isle Jourdain

Le 28 février 2009

LES ANES, LES CLOCHES et LES RANDONNEURS...

Non, ce n'est pas une fable de La Fontaine

Même pas une suite de mauvais jeux de mots

Oui, ce fût encore une belle journée d' fin d' semaine

Dans la vallée de la Save et sur les coteaux.

L'âne est tant décrié malgré ses qualités,

Il est calme, résistant et plein de bonté ;

Moins noble que le cheval, son copain équidé

Robuste et câlin, même quand il est bâti.

Par-dessus tout, abandonne les idées reçues,

Rejette avant tout son bonnet d'écolier ;

Observe-le et tu ne seras pas déçu,

Il te donnera autant qu'un arbre fruitier.

Grâce à son lait, l'ânesse t'offre ses bienfaits :

Elle nourrit l'orphelin et adoucit les maux ;

La cosmétique dérivée caus' ses effets.

Il vaut beaucoup plus que le Conte de sa Peau...

Un âne ne se dresse pas, il s'éduque...

Mon histoire ne sera jamais caduque.

Nous avons entendu plusieurs sons de Cloche.

Comm' l'âne, emprunter son nom n'est pas compli-

ment !

Faut pas en faire un fromage, mais reproche.

Visite du Musée des Cloches vaut son tintement.

La fonte naît de la coulée autour du moule,

Son message sonore chant' la musique des Cultures

Elle témoigne chaque mouvement des foules.

Elle accompagne l'Homme du début à sa brisure.

C'est aussi un trait d'union pour les cinq continents.

J'ai compris qu'elle était citoyenne du monde

Toujours présente, partout, depuis la nuit des temps.

A l'Isle, l'art Campanaire a sa faconde.

Quand tu me traiteras de Cloche ou d'Ane

Ce jour-là, j'aurai compris que tu n'es plus un profane.

G.B.

Ensemble contre la mucoviscidose

avec l'association Grégory Lemarchal qui lutte contre cette maladie

Le 18 avril 2009

L' Association Randonnées, Culture et Loisirs Mervillois organise le samedi 18 avril 2009 une marche de soutien à l'Association G. Lemarchal, en empruntant les chemins piétonniers de Merville...

Au programme :

- 13 heures : RV dans le hall de l'Espace Auguste JOUVION (rue Emile Pouillon, à côté de l'ancienne pharmacie) ; possibilité de parking sur la place de la République, face au Petit Casino ; La manifestation sera honorée par la présence d'un sportif de haut niveau (M. Joël JUTGE, arbitre international de Rugby). Participation financière libre.
- 13 h 30 : Départ de la randonnée pour un parcours de 9 km, avec possibilité de réduire cette distance à 5 km en empruntant un

raccourci en cours de route.

Ravitaillement (fruits frais, barres énergétiques, fruits secs, jus de fruits, eau) seront offerts à tous les participants à mi-parcours et à l'arrivée.

L'encadrement et la sécurité seront assurés par des guides de l'ARCLM se signalant par leur gilet jaune (adhérents formés au secourisme)

Il s'agit d'une marche, non d'une compétition !...

Cette activité physique naturelle est bien tolérée et même recommandée.

Elle est ouverte à tous, de 7 à ...107 ans !

Venez nombreux !

Tous les bénéfices seront reversés à l'association Grégory LEMARCHAL

Autour de Georges BRASSENS

Dimanche 26 avril 2009 à 15 heures

Salle polyvalente



Au programme :

- la troupe théâtrale du Foyer Rural de Merville, accompagnée par 3 musiciens «**MAC.TRIO**» qui interpréteront 8 chansons de G. BRASSENS – mise en scène de Sandrine BURGUES.
- Le quatuor «**LES FILLES DE JOIE**»
- Le «**duo des 3 JO**»
- La chorale de Perpignan «**LES COPAINS D'APRES**», la plus ancienne chorale de France n'interprétant que les succès de G. BRASSENS. ■



Foyer rural de Merville

Assemblée Générale

Comme prévu le Foyer a tenu son A.G. le vendredi 27 février. Malgré un calendrier chargé, loto des Ecoles et retransmission du match du stade Toulousain, de nombreux adhérents sont venus et nous les en remercions d'autant plus qu'ils ont activement participé aux débats. Tous les bilans ayant été adoptés, il a été procédé au renouvellement du bureau avec là encore une satisfaction, l'apparition de nouvelles candidatures très motivées. Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé cette manifestation.

Le bureau s'est ensuite réuni pour mettre en place sa nouvelle composition :

Présidents :
Antoine MELLADO
Robert BONNAFE
Vice-présidents :
Alexandre LE BRIS
Jacques DROESSAERT
Secrétaire :
Sandrine BRGAN
Secrétaire adjointe :
Yvette BOSQUET
Trésorier :
Martine COTTET
Membres :
Cécile MARCHANT,
Guy BOSQUET,
Julien COLTRO,
Thierry RAYMOND,
Corinne LE BRIS,
Alain COTTET
Philippe FLECHET.



MCAM

Le moto club organise :



• Une rencontre autour d'un apéritif

Motardes et motards Mervillois, le MCAM vous invite à venir nous rencontrer en toute convivialité lors d'un apéritif offert à la salle du troisième âge (face à l'église) le vendredi 24 avril à partir de 19 heures.

• Une balade ouverte à tous

Le dimanche 26 avril à partir de 9 heures devant la mairie, nous invitons tous les motards qui le désirent, à se joindre à nous pour une balade.

Retour vers 17 heures.

Le parcours et le repas de midi sont encore à définir.

Inscription au :
06 86 86 84 56

• Le 6^e Rallye touristique à moto

Ce rallye touristique aura lieu le samedi 6 juin. Nullement basé sur la vitesse, il vous permettra de découvrir un peu mieux notre région.

Le départ sera donné place de la Mairie à Merville à partir de 8 heures 30, pour parcourir à moto quelque 240 km parsemés de jeux et d'énigmes.

Le dimanche 3 mai auront lieu :

Le Vide Grenier et la Foire Artisanale

« A vos greniers ! Prêts ! Partez ! »

Comme chaque année, le foyer rural de Merville organise le Vide Grenier ainsi que la foire artisanale. Ce sera comme chaque fois l'occasion de rechercher la bonne affaire ou l'objet rare que vous recherchez depuis si longtemps et pour les vendeurs l'opportunité de faire un peu de rangement agrémenté pourquoi pas d'un petit bonus.

Pour rappel les permanences auront lieu tout le mois d'avril :

- Les mercredis de 17 heures à 19 heures
- Les samedis de 10 heures à 12 heures

au Siège du Foyer, 20 Place du 11 novembre, au-dessus



de la bibliothèque. Vous pourrez également nous contacter par téléphone durant ces horaires au 05 61 06 33 95. Vous avez aussi la possibilité de vous connecter sur notre site : <http://www.foyerruralde-merville.com/>

N'oubliez pas la photocopie recto verso de votre pièce d'identité (indispensable). ■

Pour 16 euros d'inscription par personne, vous aurez droit aux désormais traditionnels café-brioche du matin, casse-croûte de 10 heures et repas de midi !

De nombreux lots seront remis en fin d'après-midi à Merville, lors de la proclamation du classement, qui sera suivi d'un apéro.

Vous pouvez vous inscrire vous dès maintenant et jusqu'au 4 juin au :
06 86 86 84 56.

• Balade proposée au 14-18 ans sous forme d'un rallye touristique

Le MCAM a également pour projet d'organiser un rallye touristique pour les jeunes utilisateurs de motos, scooters, mobylettes, âgés de 14 à 18 ans.

Ce rallye nullement basé sur la vitesse, a pour objectif de faire connaissance

avec les plus jeunes, de rouler avec eux en encadrant le groupe par des adultes sur 80 km autour de Merville et sur un parcours également jalonné de jeux et d'énigmes. Ce rallye pourrait avoir lieu le 27 juin. Afin de présenter notre projet aux intéressés et leurs parents, nous organisons une rencontre le samedi 25 avril à partir de 15 heures à la salle de la mairie (coté local des jeunes).

Si ce projet retient votre attention, d'autres dates vous seront proposées avant le 27 juin, pour finaliser les inscriptions, préparer les inscrits à rouler en groupe, contrôler l'état des équipements et engins et faire plus ample connaissance. ■